# 

* Date : 24-06-2008
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2008728212
* Auteur :

Tribunal de premiere instance de Dinant
Suivant acte n° 08/1950 dressé au greffe du tribunal de première instance de Dinant, le 16 juin 2008 :
Albert, Ghislaine, domiciliée à 5500 Dinant, rue Bon-Air 17, agissant avec l'autorisation de M. le juge de paix du canton de Dinant, en date du 3 juin 2008, dont copie conforme restera annexée au présent acte, pour et au nom de ses enfants mineurs :
Bontyes, Aurélien, né le 13 juin 1993;
Bontyes, Stephen, né le 27 octobre 1995;
Bontyes, Pierre, né le 1
er juillet 1997;
tous trois domiciliés avec elle,
a déclaré, pour et au nom de ses enfants mineurs, accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession qui leur est dévolue par le décès de leur grand-mère, Philippin, Simone, née à Flers (France) le 15 janvier 1934, en son vivant domiciliée à Dinant, rue Adolphe Sax 35/2, et décédée à Dinant, en date du 10 janvier 2008.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé, dans un délai de trois mois, à compter de la présente, à Me Cambier, Baudouin, notaire de résidence à 5650 Walcourt, place des Combattants 23.
Pour extrait conforme délivré à Mme Albert, Ghislaine : le greffier adjoint, (signé) J. Colin.